

Les crédits

canadiens ne peuvent plus prendre ce qu'ils prenaient l'an dernier ou l'année précédente.

C'est comme cela. Je dépose cette lettre, pour que tous les conservateurs puissent la lire et sachent ce qui se passe dans les coulisses, à moins qu'ils ne le sachent déjà.

Comme si cela ne suffisait pas, la lettre ajoute et je cite encore cette lettre que je voudrais que tous les députés d'en face lisent. Elle dit:

Le côté soviétique s'engage à parachever l'échange avec le côté canadien concernant le capelan 2+3K. . .

Cela ne veut peut-être pas dire grand-chose pour ceux qui sont dans leur grand bureau, mais si je disais à un pêcheur que l'on négocie de nouveau avec l'Union soviétique, Cuba, l'Allemagne de l'Est et la Bulgarie pour leur donner plus de quotas de capelan, qui est la nourriture de la morue. . .

M. Reid: Du capelan mâle.

M. Baker: Le député dit du «capelan mâle». La morue ne se préoccupe pas de savoir si c'est un mâle ou une femelle, elle mange celui qui se présente.

Nous sommes aujourd'hui dans les derniers moments de la discussion d'une résolution qui demande au gouvernement du Canada de gérer convenablement les pêches du pays. Nous demandons de l'argent. Et voilà que le gouvernement canadien donne autant aux étrangers qu'aux Canadiens. Il a peur de prendre les mesures initiales qui vont garantir à nos pêcheurs le maintien de leurs quotas.

C'est le ministère des Affaires extérieures qui dirige le ministère des Pêches. Voici ce que les pêcheurs canadiens disent au gouvernement: «Tout ce que nous voulons c'est qu'on nous donne la possibilité de pêcher. Nous ne voulons pas être recyclés dans le cadre de ces grands accords que le gouvernement du Canada s'apprête à annoncer. Nous voulons pêcher, comme nous l'avons toujours fait. Aujourd'hui vous nous empêchez de pêcher. Aujourd'hui vous donnez aux étrangers le poisson que nous voulons.»

La présidente suppléante (Mme Champagne): Comme il est 14h45 j'ai le devoir, conformément au paragraphe 81(14) du Règlement, d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toutes les questions nécessaires pour décider de la motion relative aux crédits dont la Chambre est saisie.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Champagne): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

La présidente suppléante (Mme Champagne): Convoquez les députés.

(La motion, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote No 207)

POUR

Députés

Allmand
Barrett
Boudria
Caccia
Finestone
Gaffney
Harb
Hopkins
Jordan
Kristiansen
MacAulay
Manley
Nault
Samson
Taylor

Angus
Benjamin
Brewin
Callbeck
Fulton
Gray (Windsor West)
Harvey (Edmonton East)
Hovdebo
Karpoff
Lee
MacWilliam
Milliken
Parker
Stupich
Vanclief — 30

CONTRE

Députés

Anderson
Attewell
Bernier
Bird
Blais
Bourgault
Browes
Casey
Champagne (Champlain)
Clark (Yellowhead)
Cooper
Côté
Crosby (Halifax West)
DeBlois
Della Noce
Dick
Dorin
Fee
Fontaine
Friesen
Greene
Halliday
Hawkes
Hockin
Horner
Hudon
Jacques

Andre
Beatty
Bertrand
Bjornson
Bosley
Boyer
Cardiff
Chadwick
Chartrand
Cole
Corbeil
Couture
Danis
de Cotret
Desjardins
Domm
Edwards
Ferland
Fretz
Gérin
Guilbault
Harvey (Chicoutimi)
Hicks
Holtmann
Horning
Hughes
James